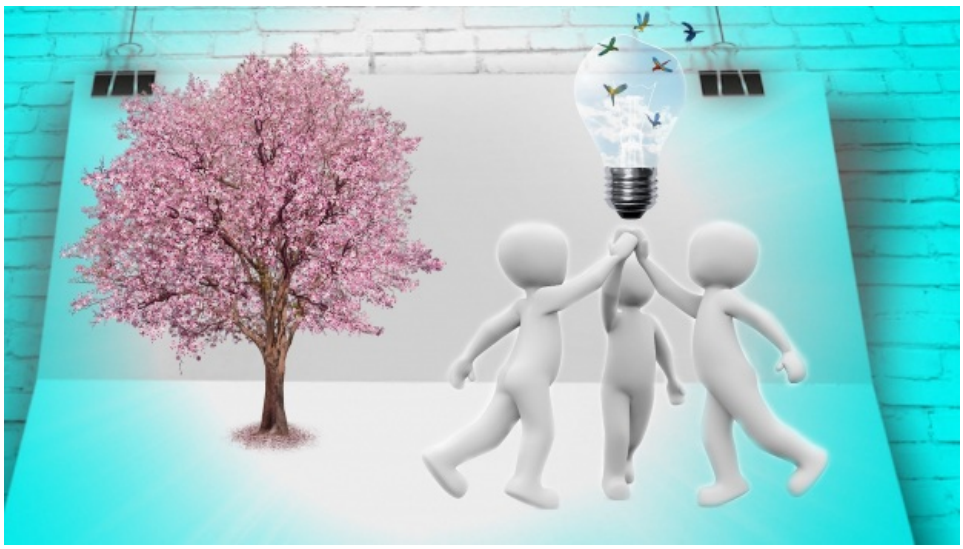
Charte territoriale des solidarités avec les aînés de Vexin centre.



La communauté de communes Vexin Centre a renouvelé la signature avec la MSA de sa charte territoriale des solidarités avec les aînés.

En effet, les deux entités sont toutes deux particulièrement attachées au maintien de l'attractivité des zones rurales et elles veillent à y développer des projets et des actions pour développer une cohésion sociale autour des retraités du territoire.

Les objectifs de cette charte sont de :

– lutter contre l'isolement et redynamiser l'ensemble des liens de solidarité (familiaux, voisinages, générationnels, associatifs, etc.) autour et avec les aînés

– reconstituer une offre de services à caractère professionnel qui soit adaptée et dimensionnée aux besoins sociaux et médicaux prioritaires.

Le déploiement de la charte territoriale des solidarités avec les aînés se poursuit donc.

- Une restitution du diagnostic et échanges auprès des habitants du territoire est programmée le jeudi 9 février 2023, à Vigny.
- Également dans ce cadre, la CCVC et la MSA mettent en place des groupes de travail qui ont pour objectif de réfléchir à la mise en place d'actions en direction des seniors du territoire. (Voir le calendrier de ces groupes de travail ci-contre).

Documents
Calndrier et lieux des actions proposées
Contact

Communauté de communes Vexin centre

01, rue de Rouen 95450 Vigny

- 01 30 39 23 34